



Bretagne

Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Rennes, le 27 juillet 2023

Billet d'humeur de Thierry COUE, président de la FRSEA Bretagne



INTRUSION DANS LES ELEVAGES : LA JUSTICE OUBLIE SON DEVOIR DE PROTECTION

En Bretagne, l'agriculture est l'une des principales richesses et un poumon économique incontournable : 26 300 entreprises agricoles qui font travailler 55 400 personnes (y compris agriculteurs) de façon permanente pour un chiffre d'affaires 2022 de 11,2 milliards d'€ **DONT 7,66 milliards d'€ venant de la production animale.**

Depuis des décennies, les éleveurs bretons façonnent les paysages et les territoires. Sans élevages, la Bretagne serait de vastes plaines céréalières sans bocages, ni vie dans les villages.

Pourtant, l'élevage est aujourd'hui pris pour cible par des associations organisant des actions radicales, soi-disant pour protéger les animaux et l'environnement. Ces actions - des tags agressifs et diffamatoires, des montages vidéo avec images filmées illégalement, des intrusions dans des bâtiments d'élevage - se font en toute impunité ! Peu ou pas de condamnations, que ce soit de la part des responsables politiques ou des tribunaux.

Ces actions bafouent le travail des éleveurs, minent leur moral et celui de leur entourage.

Ces actions vont à l'encontre des objectifs recherchés par les militants en mettant en danger la santé des animaux. En ne respectant pas les règles sanitaires, chaque intrusion expose les animaux à des pathogènes mettant en danger leur santé et in fine la pérennité de l'élevage. N'est pas lanceur d'alerte qui veut, et surtout cela n'autorise pas tout !

Pendant que les agriculteurs sont dénigrés, les importations de produits alimentaires ne respectant pas les normes françaises explosent. Pour preuve, l'arrêt de vente d'œufs en cage français voulu par les distributeurs sous la pression de quelques associations « anti tout » a surtout permis aux œufs produits en cages d'autres pays d'inonder le marché français. On le voit, le véritable objectif de ces associations est de détruire l'élevage en France. Elles encouragent les importations de produits ne répondant pas au même niveau d'exigences sanitaires, environnementales et sociales. En bons nimby (not in my back yard, pas dans mon jardin), elles préfèrent des productions de moindre qualité mais loin de chez elles. En conséquence, après avoir été un exportateur de volailles, la France importe aujourd'hui 2 poulets sur 3 !

Au regard de tous ces éléments, la FRSEA est affligée par la décision du tribunal dont la presse faisait état la semaine dernière. Les éleveurs sont avant tout des citoyens et, à ce titre, leurs droits doivent être reconnus par la société et défendus par la justice. Il est scandaleux d'imposer toujours plus de règles contraignantes aux éleveurs alors que leurs droits fondamentaux sont bafoués impunément !

La FRSEA réitère son soutien aux éleveurs concernés mais aussi à l'ensemble des agriculteurs bretons et des entreprises, dénigrés à longueur d'articles, de reportages, et même de films ! Ils peuvent être fiers du travail effectué depuis plus de 40 ans en Bretagne pour nourrir la population, aménager les territoires et assurer des emplois non délocalisables.

Dans son rapport d'orientation présenté en juin dernier, la FRSEA a proposé différentes mesures pour freiner et décourager ces entraves à l'exercice de notre profession.

Il faut appliquer sévèrement les peines prévues par la loi en cas de violation de la propriété privée lors d'intrusion dans les élevages. Si cela ne suffit pas ou si ce n'est pas appliqué, nous demandons la création d'infractions spécifiques. Un bâtiment d'élevage doit être, dès à présent, reconnu comme un espace privé à protéger.

De plus, il est aberrant que l'Etat, par la défiscalisation des dons, finance à 66 % les budgets d'associations délictueuses ! C'est pourquoi, dans ces situations, il faut suspendre cet avantage fiscal.

En Bretagne, l'élevage est indispensable à la vie de nos territoires, à notre économie et notre souveraineté alimentaire : protégeons-le !